

MARS 2022

n2

# TRÉGUIDEL

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

## LE NOUVEAU SKATEPARK



Mairie de  
**TRÉGUIDEL**



Travaux

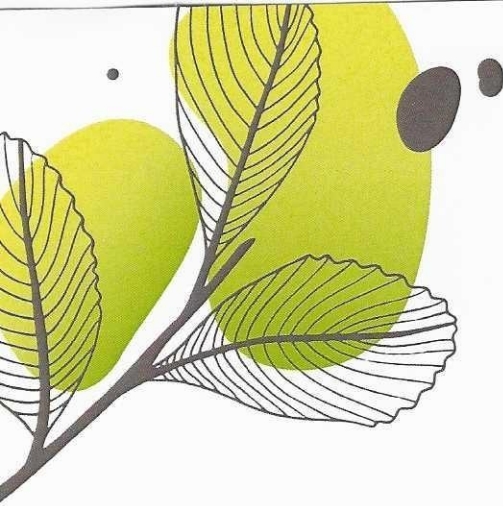


Associations



Projets





# EDITO

## Sommaire

- 3..... Infos mairie
- 4-7..... Vie municipale
- 8..... Travaux
- 9-10..... Mairie
- 11-13..... Associations
- 14..... Projets
- 15..... Infos pratiques
- 16..... Détente / Loisirs



Directeur de la Publication :  
André GUILLAUME

Rédaction et photos :  
La Commission Information,  
Communication

Conception et réalisation,  
impression :  
ROUDENN GRAFIK  
11 impasse des Longs Réages  
22194 Plérin

Tréguidelaises, Tréguidelais,

Voilà deux années que nous vivons une situation totalement inédite. La crise sanitaire continue de perturber notre quotidien.

De ce fait, la traditionnelle Cérémonie des Vœux, qui est l'occasion de vous présenter les différents projets/travaux communaux, de passer un moment de convivialité entre habitants et élus, a été à nouveau annulée. Nous espérons prochainement sortir de cette crise mais soyons prudents et continuons à être vigilants.

En 2021, la Municipalité et le Comité des fêtes ont pu vous offrir un superbe feu d'artifice suivi d'un bal, place des Chênes, animé par Sylvère BURLLOT. Ce bal a été financé par le Département que je remercie. Une très belle soirée appréciée de toutes et tous.

Courant novembre 2021, le Skatepark, financé à 80 % par le Département, a pu être installé pour le plus grand bonheur de nos jeunes concitoyens. Les Associations de la commune ont prévu, prochainement, diverses animations qui je l'espère auront bien lieu.

Le principal projet de cette année 2022 sera l'aménagement et la sécurisation de la traversée du bourg. Ce dossier avance bien, aujourd'hui une entreprise a été choisie pour effectuer les travaux.

2022 est une année d'élections, les 10 et 24 avril les élections présidentielles et les 12 et 19 juin les élections législatives, exprimez-vous, venez voter !!

Une énorme pensée, bien entendu, pour le peuple Ukrainien qui vit aujourd'hui des moments terribles, la guerre. Guerre un mot qu'on ne pensait plus écrire ou prononcer en 2022.

Je reste à votre disposition, n'hésitez pas à prendre rendez-vous si besoin. J'espère que vous apprécierez ce nouveau bulletin municipal, bonne lecture.

Bien cordialement.

André GUILLAUME  
Maire de Tréguidel





## HORAIRES MAIRIE

Mardi, Mercredi,  
Vendredi et Samedi  
De 09h30 à 12h00

Permanence de Mr le Maire :  
Le Mercredi de 14h00 à 16h00

Permanence d'un élu :

- Le Samedi de 10h00 à 11h30
  - 1<sup>er</sup> samedi du mois le Maire,
  - 2<sup>ème</sup> samedi Valérie HELARY,
  - 3<sup>ème</sup> samedi Bernard HELARY,
  - 4<sup>ème</sup> samedi Catherine HANOT
- Rendez-vous possible

Tél : 02 96 70 02 98

E-mail :

mairie-treguidel@wanadoo.fr

FACEBOOK :

Commune de Tréguidel

## CHIFFRES DE L'ANNÉE 2021

# 14

naissances

### Urbanisme :

- 56 certificats d'urbanisme
- 25 déclarations préalables
- 07 permis de construire

### ETAT CIVIL :

- 14 naissances
- 06 mariage
- 06 décès

## SERVICES

• Agence postale ouverte Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 09h30 à 12h00	A4 recto N&B	0.20 €
	A3 recto N&B	0.30 €
• Point informatique	A4 recto verso N&B	0.25 €
	A3 recto verso N&B	0.50 €
• Photocopies	A4 recto couleur	0.50 €
	A3 recto couleur	1.00 €
	A4 recto verso couleur	1.00 €
	A3 recto verso couleur	1.50 €

## LOCATION SALLE

LOCATION SALLE BESSIN : COMMUNE	
Demi-journée sans repas	70.00 €
Soirée dansante ou repas	120.00 €
Repas du midi et du soir	150.00 €
Forfait week-end	200.00 €
Caution	700.00 €
LOCATION SALLE BESSIN : EXTÉRIEUR	
Demi-journée sans repas	90.00 €
Soirée dansante ou repas	150.00 €
Repas du midi et du soir	220.00 €
Forfait week-end	300.00 €
Caution	700.00 €
LOCATION SALLE POLYVALENTE : COMMUNE	
Demi-journée sans repas	70.00 €
Soirée dansante ou repas	110.00 €
Repas du midi et du soir	140.00 €
Forfait week-end	190.00 €
Caution	700.00 €
LOCATION SALLE POLYVALENTE : EXTÉRIEUR	
Demi-journée sans repas	90.00 €
Soirée dansante ou repas	150.00 €
Repas du midi et du soir	210.00 €
Forfait week-end	280.00 €
Caution	700.00 €
LOCATION LONGERE : COMMUNE UNIQUEMENT	
½ journée	20.00 €
Journée entière	40.00 €

## TARIFS CONCESSION ET CARVURNE

### CONCESSION CIMETIERE COMMUNAL

15 ans	60.00 €
30 ans	120.00 €

### CONCESSION CAVURNE COMMUNALE

15 ans	200.00 €
30 ans	400.00 €



## CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2021

### Eau/Environnement : Sites des périmètres de protection en aduction en eau potable de Kerio et Pintenaou : Convention de co-gestion Leff Armor Communauté communes de Pléguen-Tréguidel-Tressignaux

M. Le Maire explique aux membres du conseil que les collectivités locales sont responsables de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, « patrimoine commun de la nation ».

Le site de Kerio-Pintenaou s'inscrit sur le territoire de Leff Armor communauté comme un site emblématique en tant qu'espace naturel et patrimonial. Il est régi en priorité au titre de protection de la ressource en eau par deux périmètres de protection soumis à arrêté préfectoral et soumis au code forestier quant à la gestion du domaine forestier de la collectivité.

Un équilibre est à trouver sur le long terme entre protection et ouverture de l'espace naturel sensible. L'organisation administrative de la gestion du site et les missions des quatre parties prenantes est formalisée dans le cadre d'une convention quadripartite qui répertorie les obligations de chacun des signataires. Il s'agit de préserver et de protéger la richesse des périmètres de Kerio et Pintenaou, de maintenir un territoire préservé respectueux de l'environnement et de son équilibre écologique, avec une cohésion et une complémentarité de moyens humains, techniques et administratifs entre Leff Armor communauté et les communes de Pléguen, Tréguidel et Tressignaux.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention de co-gestion des sites des périmètres de protection de Kerio et de Pintenaou avec Leff Armor communauté et les communes de Pléguen et Tressignaux et autorise M. Le Maire ou son représentant à signer ladite convention, tout éventuel avenant ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### Leff Armor communauté - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

M. le Maire présente à l'assemblée le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) établi suite à la CLECT du 22 février 2021 et au Conseil Communautaire du 2 mars 2021. Ce rapport doit être approuvé, dans un délai de 3 mois à compter de la transmission du rapport, par délibération concordantes de la majorité d'au moins deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population ou d'au moins la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population. Il appartient au Conseil Municipal de statuer sur ces éléments.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT. (13 pour/ 1 abstention)

### Finances : Admission en non-valeur :

M. le Maire fait savoir que la trésorerie de Lanvollon a transmis un état de demandes d'admissions en non-valeur sur le budget communal. Cet état correspond à des titres des exercices 2006 à 2014. Il s'agit de recettes qui n'ont pas pu être recouvrées malgré les procédures employées.

Pour mémoire, il est rappelé qu'en vertu des dispositions réglementaire, le recouvrement des créances relève de la compétence du comptable public. Il doit procéder aux diligences nécessaires à cette fin. Lorsque les procédures engagées n'ont pu aboutir au paiement de ces créances, celles-ci sont déclarées irrécouvrables et font l'objet d'une écriture en perte comptabilisée à l'article « 6541 Créances ad-

mises en non-valeur » à l'appui de la décision du Conseil Municipal.

Il convient donc pour régulariser la situation budgétaire de la commune d'admettre en non-valeur les titres de l'état ci-joint annexé, pour un montant total de 2 580.41€.

Pour ces titres, le comptable invoque le motif suivant : poursuite sans effet.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'admission en non-valeur des titres énumérés sur l'état annexé de la trésorerie pour un montant total de 2 580.41€.

### Taux des contributions directes 2021 :

M. le Maire rappelle les taux des contributions directes 2020.

Taxes	Bases 2020	Taux 2020	Produit Fiscal
Foncier bâti	313 462 €	23.79 %	74 572.61 €
Foncier non bâti	32 077 €	71.07 %	23 759.43 €
<b>TOTAL</b>			<b>98 332.04 €</b>

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition, vu les nouvelles modalités de vote des taux à compter de 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter l'imposition pour l'année 2021 et de reconduire à l'identique selon les nouvelles modalités 2021, soit

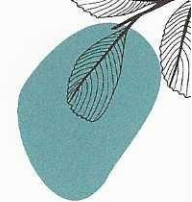
- Taxe Foncier Bâti = 43.32 % (Taux Communes de 23.79 % + Taux Départemental de 19.53 %)
- Taxe Foncier Non Bâti = 74.07 %

### Budget Communal : Compte Administratif 2020 :

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, M. le Maire demande au

Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	318 134.73 €	58 814.40 €
Recettes	460 102.76 €	157 909.52 €
Résultat de l'exercice	141 968.03 €	99 095.12 €
Résultat 2019 reporté (ligne 002-001)	50 000.00 €	62 817.08 €
<b>Solde d'exécution 2020</b>	<b>191 968.03 €</b>	<b>161 912.20 €</b>





conseil municipal d'élire un président de séance pour procéder au vote des comptes administratifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, élit Mme HÉLARY Valérie présidente de séance pour le vote des comptes administratifs.

M. le Maire présente le compte administratif 2020 du budget communal.

Mme HÉLARY Valérie soumet au vote le compte administratif 2020 et demande à M. le Maire de quitter la séance pendant le vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2020 du budget communal.

### Budget Communal - Affectation des résultats :

Le compte administratif 2020 du budget communal laisse apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 191 968.03 €.

suit :

**Section de fonctionnement recettes**  
Ligne 002 - excédent antérieur reporté 30 000 €

**Section d'investissement recettes**

Ligne 1068 - réserves

161 968.03 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte l'affectation des résultats proposée.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses / Recettes	431 342 €	404 074 €

### Budget Communal : Budget Primitif 2021 :

M. le Maire propose au vote le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre à :

#### Détail investissement :

- Programme de voirie 2021 : 70 000.00 €
- Terrains nus : 10 000.00 €
- Aménagement de sécurité du Bourg (étude ADAC) : 50 000.00 €
- Aménagement hangar municipal : 20 150.00 €
- Schéma réseau eaux pluviales : 10 000.00 €
- Commerce PRIGENT (étude logement, travaux) : 81 000.00 €
- Skatepark : 50 000.00 €
- Mairie (Remplacement ballon eau chaude d'un logement, Sécurité Mairie, tableau d'affichage, vélo électrique,...) : 10 113.00 €
- Escalier et porte logement d'urgence salle Bessin : 10 000.00 €
- Aménagement extérieur (Fleurissement hangar, panneaux Signalisations, illuminations Noël) : 8 671.00 €
- Fibre optique 2020 + 2021 : 21 800.00 €
- Eclairage public : 2 350.54 €

**SOUS-TOTAL : 354 085.00 €**

Reste à réaliser Budget 2020 : 17 989.46 €

Remboursement Emprunt : 31 000.00 €

Dépôts et cautionnements : 1 000.00 €

**TOTAL : 404 074.00 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2021 proposé par M. le Maire.

### Questions Diverses :

• André GUILLAUME fait savoir qu'il a reçu deux autres demandes de subventions :

- L'AS PLÉLO (5 licenciés)

- JSP LANVOLLON (2 jeunes)

Il précise que des crédits ont été votés pour des demandes en cours d'année (soit 15€/enfants).

• André GUILLAUME propose également à l'assemblée d'adhérer au programme « Les Côtes d'Armor sont belles, jardinons au naturel » Formule n°1. Il précise que cette adhésion est gratuite. L'ensemble du Conseil approuve cette adhésion.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021

### Logements Communaux : Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères :

M. le Maire propose de recouvrer auprès des locataires le montant de la taxe « ordures ménagères » pour l'année 2020 qui figure sur les avis d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties.

#### Répartition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Appartement Duplex	43.00 €
Appartement Duplex	43.00 €
F3 du bourg	54.00 €
F2 du bourg	39.00 €
Maison La Noë	76.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recouvrer auprès des locataires le montant de la taxe « ordures ménagères » comme défini ci-dessus.

### Demandes subventions :

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal les demandes de subventions reçues : AJT lecture du courrier reçu, Chambre des métiers et de l'artisanat (demande 100 €)

Après débat, il est proposé d'attribuer à l'AJT, afin de relancer les activités, un montant de 500 € et 100 € pour la Chambre des métiers et de l'artisanat. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions ci-dessus.

### Leff Armor communauté : nomination de 3 personnes participant aux ateliers de réflexion :

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de participer aux ateliers de réflexion de la convention globale de territoire. Catherine HANOT se porte volontaire pour « L'information des familles », Katell ROBIN pour « La jeunesse : les 18-25 ans » et Valérie HÉLARY pour « Le cadre de vie et le lien social ».

### Information sur les devis de travaux en cours :

Le Maire informe les conseillers des devis en cours qui ont été budgétisés





# VIE MUNICIPALE

dans le programme d'investissement. Concernant la voirie, les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS au lieu-dit Le Course pour un montant de 8 966.50 € HT et au lieu-dit Goarderno pour un montant de 34 373.70 € HT.

L'entreprise COLAS réalisera également le terrassement du Skatepark à partir de septembre pour un montant de 12 725.70 € HT.

L'entreprise MECO réalisera l'aménagement du SkatePark pour un montant de 21 575 € HT et l'installation d'une FitStation pour un montant de 11 918 € HT.

## **Information sur le site internet de la commune :**

M. le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une somme a été inscrite au budget pour la création d'un site internet. Il propose de valider le devis du site internet avec Réseau des Communes d'un montant de 1 349 € HT et demande en plus de la commission communication, 2 autres personnes du conseil pour s'en occuper.

C. HANOT et C. FELIN qui font partie de la commission communication vont alimenter le site internet, M. BOURSE et V. LACHIVER se proposent pour les aider.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le devis de Réseau des Communes.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

---

### **Aménagement de la RD51 en traversée d'agglomération : lancement consultation assistance maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre :**

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement et de sécurisation de la RD51 en traversée d'agglomération ainsi que l'estimatif établi par l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC 22). En réalisant ces travaux, la commune souhaite un bourg plus sécurisant et une circulation moins rapide des véhicules pour répondre à la problématique de vitesse, à l'insécurité routière ressentie et à la dégradation du cadre de vie des riverains.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à lancer une consultation pour bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour ce projet.

### **Cimetière - Adoption du règlement :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le règlement du cimetière.

### **Terrains Communaux - Vente Lot n°1 :**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 10 juin 2020, les tarifs concernant la vente des terrains communaux étaient au prix de :

- 50 € TTC le m<sup>2</sup> de terrain constructible
- 2 € TTC le m<sup>2</sup> de terres agricoles

Le lot n°1 sera vendu à Mme LE DU Virginie pour un total de 27 090 € TTC hors frais de notaire.

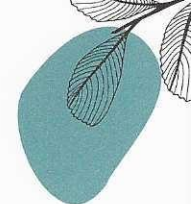
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre le lot n°1 à Mme LE DU Virginie.

### **Finances - Devis souffleur :**

Les services techniques ont besoin de matériel et plus particulièrement d'un souffleur. M. le Maire présente 3 devis. (679.15 €, 692.10 € et 718.80 €)

Le Conseil Municipal valide le devis de 679.15 € TTC de l'entreprise RENNES MOTOCULTURE.





## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2021

### Leff Armor communauté : signature de la convention globale de territoire :

La CAF des Côtes d'Armor fait évoluer ses modes de coopérations avec les territoires en développant les Conventions Territoriales Globales. Ce projet, à l'échelle du territoire, partagé entre la CAF, Leff Armor communauté et les communes, permettra de développer des services aux familles en cohérence avec les besoins des habitants et les spécificités des territoires.

Suite à ces enjeux, un plan d'actions porté par Leff Armor et la CAF a été élaboré.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention globale de territoire.

### Motion Algues Vertes :

Le Maire informe l'assemblée que dans un courrier du 20/09/2021, le Maire de BINIC- Etables-sur-Mer « sollicite le soutien de toutes les communes bretonnes pour la motion que son conseil municipal a adopté lors de la séance du 15 septembre 2021 concernant les algues vertes ». Cette motion a « pour objectif d'interpeller les pouvoirs publics au plus haut niveau afin qu'ils tiennent leurs promesses et d'accompagner les exploitants afin de minimiser l'impact de nos modes de production sur notre environnement ».

Le Conseil juge que les torts sont essentiellement portés sur l'agriculture et que les pratiques des particuliers ainsi que les stations d'épurations et les SPANC n'ont pas été assez évoqués dans la motion.

Le Conseil Municipal n'approuve pas la motion pour les algues vertes.

### Tarif transport scolaire 2021-2022 :

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire les mêmes tarifs pour le transport scolaire 2021/2022.

### Questions diverses :

Le Maire propose de définir un barème concernant les photocopies dédiées aux associations de la commune. Après discussion, il est proposé que chaque association amène son papier avec une jauge de 1000 copies, au-delà l'association paiera l'encre. Le prix sera défini au prochain conseil municipal.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2022

### Groupement de commande concernant la souscription des contrats d'assurance 2023/2027 :

Leff Armor communauté propose de constituer un groupement de commande avec les communes intéressées pour une prestation d'assistance à la passation de marchés d'assurances.

Après attribution, chaque commune signera son marché, le notifiera et s'assurera de sa bonne exécution.

Le Conseil Municipal valide la convention de groupement de commande.

### Subventions 2022 :

- Ogec Sacré-Cœur Lanvillon (10 élèves) 4523.00 €
- AEP DIWAN BRO SANT BRIEG (1 élève) 452.30 €
- École Sainte-Anne Plélo (3 élèves) 1356.18 €

- RPI Pléguien-Tressignaux (10 élèves) 120.00 €
- Séjours pédagogiques 250.00 €
- Jeunesse Sportive Lanvollonnaise (15 enfants) 225.00 €
- Comice agricole canton de Plouha 100.00 €
- Demandes en cours d'année 1500.00 €

**TOTAUX 8256.48 €**

### Subvention CCAS :

M. le Maire propose d'allouer une subvention de 2000 € au CCAS au titre de l'année 2022, subvention accordée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### Programme d'investissement 2022 :

- Programme de voirie 60 000.00 €
- Sécurisation hangar municipal 5 000.00 €
- Aménagements de sécurisation du bourg 260 000.00 €

- Aménagement hangar municipal 12 000.00 €
  - Aménagement autour du skatepark 5 000.00 €
  - Illuminations de Noël 2 000.00 €
  - Achat tondeuse 16 000.00 €
  - Achat matériel services techniques 1 000.00 €
  - Panneaux signalisation mairie et entrée bourg 3 000.00 €
  - Escalier porte logement urgence salle Bessin 6 000.00 €
  - Fibre optique 2021/2022 21 800.00 €
  - Velux (sas location(2) et wc extérieur) 2 000.00 €
  - Aménagement P'tit Bar 5 000.00 €
  - Aménagement cimetière 1 200.00 €
- TOTAL 400 000.00 €**



# TRAVAUX

## SKATEPARK

Le skatepark a été mis en service la deuxième semaine des vacances de la Toussaint (la pose de l'enrobé avait pris beaucoup de retard). C'était une attente des enfants de Tréguidel et des communes aux alentours. On a pu comptabiliser une quinzaine d'enfants certains dimanches.

Remerciements au Conseil Départemental qui, grâce à la subvention, nous a permis d'installer un tel équipement. Prenez-en soin !!!



## ROUTE

Les travaux de curage des douves et la pose de l'enrobé, par l'entreprise COLAS de Ploumagoar, ont été réalisés à l'automne dernier. De ce fait, le secteur de Goaderno et Le Course ont retrouvé des routes en très bon état.



## ILLUMINATIONS NOËL

La commune a fait l'acquisition de nouvelles guirlandes dont les principales ont été installées sur la façade de la Mairie.



## HANGAR COMMUNAL

À la suite de la rénovation du hangar communal, l'atelier technique, qui se trouvait derrière la Mairie, a pu être transféré dans ce bâtiment.

## VISIOPHONE

Pour la sécurité du secrétariat de la Mairie et de la Poste, il a été installé un visiophone et une porte avec gâche électrique.

Cette installation va aussi permettre, aux visiteurs, un accueil plus confidentiel avec le secrétariat.



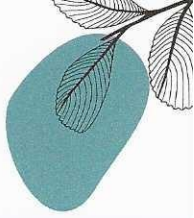
## LA PETITE RUE

## PANNEAUX LIEUX-DITS

De nombreux panneaux lieux-dits sont endommagés ou effacés. Le Conseil Municipal a donc pris la décision de les changer. Ils seront posés dans quelques semaines.







## LES AGENTS COMMUNAUX



### Ingrid BLONDEAU

Mme BLONDEAU est secrétaire en remplacement de Mme Jessica DEMAIS. Elle a débuté son remplacement l'été dernier lors des congés de notre secrétaire et est de retour depuis décembre pour une plus longue période, Mme DEMAIS étant en congés maternité. Elle gère le secrétariat de la Mairie et la poste.



### Gaëtan HÉLARY

Il a pris son poste d'agent technique à la Mairie de Tréguidel le 1<sup>er</sup> juillet 2021 en remplacement de M. Claude LUCO. M. HÉLARY est polyvalent, il s'occupe de l'entretien des bâtiments, des espaces verts, le transport scolaire le matin,...

## PORTE DRAPEAU

### Patrick RICHARD

M. RICHARD est domicilié à Tréguidel depuis de nombreuses années. Il a accepté d'être le nouveau porte-drapeau de Tréguidel à la suite du décès de M. Camille CARPENTIER. M. RICHARD sera présent lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Il représentera la commune lors de cérémonies dans les différentes communes du territoire.



## BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque - Les Pages de Tréguidel - Place des Chênes

La Bibliothèque continue et va reprendre ses animations de plus belle... Une animation se prépare pour le mois de juin. Vous trouverez les informations sur le blog de la Municipalité.

Après l'été, nous reprenons nos soirées « lecture ».

La Bibliothèque de Tréguidel, c'est un choix de centaines de romans pour adultes, jeunes, enfants et petits... des bandes dessinées pour tous les âges, des ouvrages documentaires...

Vous avez la possibilité de commander, auprès de la personne de permanence, des ouvrages (nous ne pouvons tout avoir), auprès de la Bibliothèque Départementale et vous serez avertis de leur arrivée.

La BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor) met à notre disposition 300 livres qui sont renouvelés 2 fois par

an. Ces livres s'ajoutent à ceux du « fond » Tréguidel.

L'inscription en est gratuite, les ouvrages à disposition pour 1 mois.

Les ouvertures de la Bibliothèque :

Mardi et mercredi de 16h à 18h

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12 h.

Elle est toujours Place des Chênes (entrée de l'autre côté du bâtiment)

Les bénévoles : Martine, Gisèle, Viviane, Nicole, Dominique, Alain, Cathy, Christian sont à votre service et ont envie de vous voir ou de vous revoir.

**N'oubliez pas, vous pouvez aussi utiliser la Cabine à livres sur la place des chênes.**



« La lecture est importante, si vous savez lire, alors le monde s'ouvre à vous »

Barak Obama

Christian





## CCAS

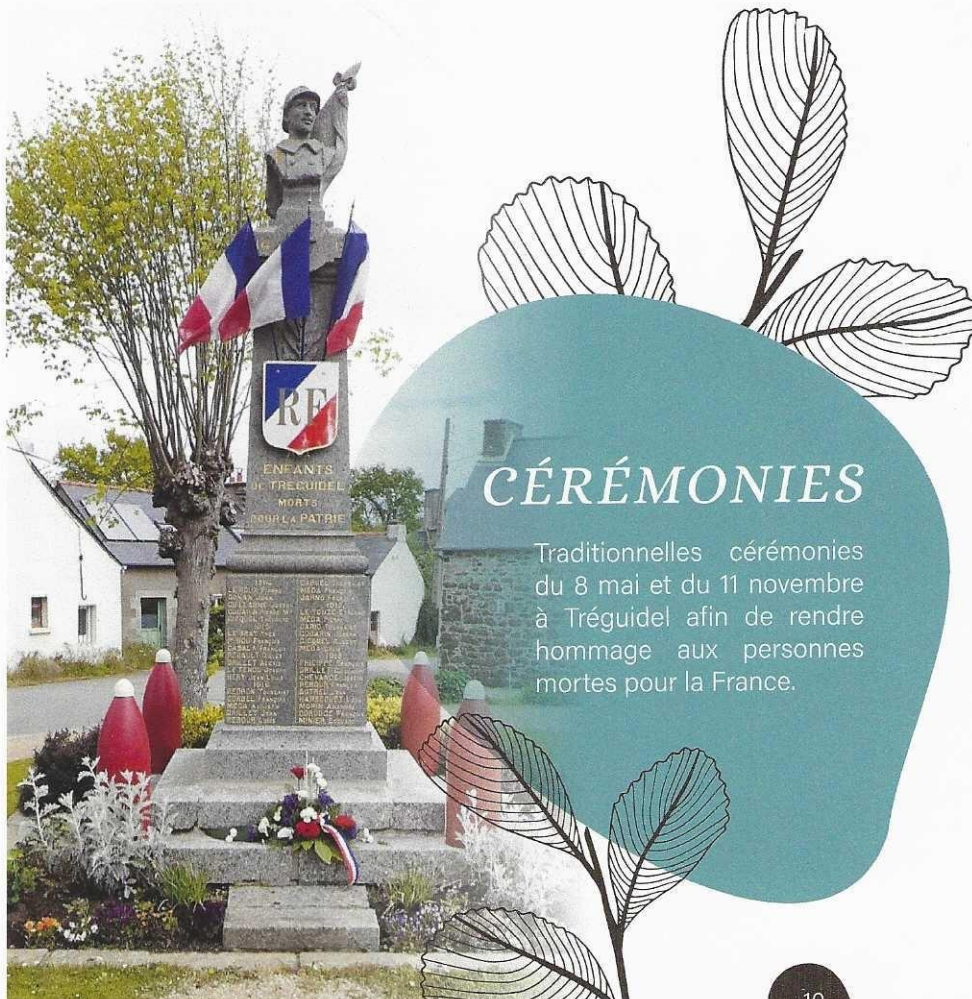
Malheureusement, cette année encore, le repas des Aînés et le Noël des enfants ont été annulés. Mais le Père Noël n'a pas oublié les enfants pour autant :



• Un bon d'achat de 15 € dans un magasin de jouets pour les enfants de 0 à 6 ans. Ils pourront prendre un jouet ou jeu de leurs choix.



- Pour les 7 à 11 ans, une entrée pour le PARCABOUT HISSE ET HO à Plélo : filets installés dans les arbres pour passer un bon moment.
- Le Comité des Fêtes a offert à chaque enfant un Père Noël en chocolat.
- Nos Aînés ont reçu, par les membres du CCAS, un sac garni de bons produits (miel, chocolats,...) ainsi qu'un savon fabriqué localement.



## CÉRÉMONIES

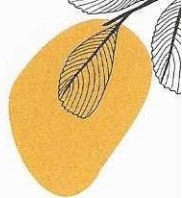
Traditionnelles cérémonies du 8 mai et du 11 novembre à Tréguidel afin de rendre hommage aux personnes mortes pour la France.



## CÉRÉMONIE LA SAUDRAIE :

Le 26 juillet 2021, à Plélo, hommage aux Martyrs et moment de recueillement en présence de nombreux représentants des communes de Leff Armor.





## CLUB DE L'AMITIÉ



Oyez, oyez !!

Tréguidel Amitiés

Le club vous attend pour passer de bons moments, voici les membres de l'association :

- Président : Liliane CLEC'H
- Vice-présidente : Martine ROUXEL
- Secrétaire : Christian HOUEL
- Trésorière : Daniele LEVENE
- Trésorier adjoint : Jean-Claude ROHAN

Nos réunions se passent le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à la salle Bessin à partir de 14h00, en commun avec le club de Tressignaux. Les autres jeudis, on se rencontre à Tressignaux à la salle des Fêtes. Un grand MERCI au club de Tressignaux qui permet de se rapprocher et d'augmenter nos effectifs. Scrabble, belote, triominos et ensuite le goûter. Il n'y a pas d'âge pour venir jouer et passer un bon moment. Remerciements à M. Le Maire de Tréguidel qui nous laisse à disposition la salle Bessin.

**Alors, qu'attendez-vous pour venir vous inscrire ?**

*La vice-présidente : Martine ROUXEL*

## LA THOMAS TEAM

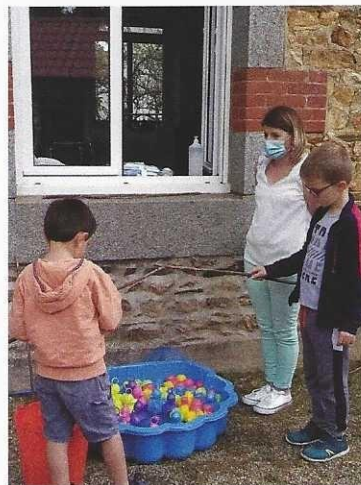
En décembre dernier, la Thomas Team a reçu un chèque de 1 000 € par l'association Sport et Nature de Tréméloir suite au trail du Rodo qui s'est déroulé le 19 septembre. Cette année 2021, avec les dons, c'est un peu plus de 2700 € qui ont été reversés à Gustave Roussy pour aider à faire avancer la recherche sur le cancer pédiatrique.

Merci à tous, associations et donateurs qui nous soutiennent dans notre combat, celui des enfants malades. Si vous souhaitez faire un don :

[collecte.gustaveroussy.fr/sandra/sandra](http://collecte.gustaveroussy.fr/sandra/sandra)



## ASSOCIATION DES JEUNES DE TRÉGUIDEL



L'A.J.T. est une association qui permet aux enfants de 3 à 16 ans de profiter de différentes animations tout au long de l'année.

Différentes ventes ont également été réalisées au profit de l'association. Une assemblée générale sera très prochainement organisée.

*Le bureau de l'A.J.T.*



## LE COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes de Tréguidel a été content de vous retrouver en 2021 pour son traditionnel feu d'artifice du 13 juillet où vous avez répondu présent ainsi qu'aux autres activités que nous avons organisé.

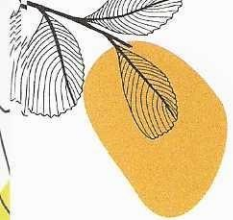
Cette année nous sommes repartis pour une nouvelle année et la première manifestation que le comité des fêtes va organiser est le repas de voisins qui aura lieu le 12 juin à la place des chênes. Pour que nous puissions

organiser nos manifestations, nous avons toujours besoin de bénévoles alors si vous avez un peu de votre temps à donner n'hésitez pas, on vous accueillera avec plaisir.

Notre assemblée générale aura lieu le 02 avril à la salle Bessin à 19h00. Il sera suivi d'un pot de l'amitié

*L'équipe du comité des fêtes.*





# ASSOCIATIONS

## LE P'TIT BAR DU CONTREVENT



### Le P'tit bar du contrevent, Association Le Contrevent - 5 Le bourg

Le café-épicerie associatif Le P'tit bar du Contrevent, jeune association de 3 ans, est un espace de vie sociale, convivial de proximité.

L'épicerie propose des produits locaux (fromages, charcuterie, pain, panier de légumes, huitres...), du vrac, et autres produits bio. Elle est ouverte le lundi, mercredi, vendredi de 17h à 19h et dimanche matin de 09h à 13 h, aux mêmes moments le café est ouvert, ainsi que les jours de spectacles et tous les premiers vendredis du mois avec la session irlandaise. Des animations sont prévues tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous proposer la vôtre.

*Le lieu existe grâce aux bénévoles, venez nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter par mail [leptitbar@gozmail.bzh](mailto:leptitbar@gozmail.bzh), site internet, Facebook, Instagram... ou tout simplement venir nous voir.*

## RENDEZ-VOUS DES PETITES MAINS DE TRÉGUIDEL

Après-midi détente autour de la couture.  
La couture vous intéresse ? Venez apprendre ou vous perfectionner, réaliser et confectionner vos projets, tout cela dans une ambiance sympathique et détendue.  
On se retrouve le lundi après-midi à Tréguidel salle Bessin.



Pour tout renseignement, merci d'appeler le 02 90 03 28 87 ou le 02 96 70 26 17

À très bientôt avec vos envies de couture !!



## LES DÉLICES DE TRÉGUIDEL

Depuis plus de 13 ans, les adhérentes des Délices de Tréguidel partagent leur « savoir culinaire », leurs nouvelles recettes, échangent des idées ou apprennent à cuisiner tout en passant un bon moment.

Cuisine simple et facile à reproduire en utilisant des produits de saison et découvrant des idées de présentation.

Ce temps d'échange, de découverte et de dégustation a lieu tous les premiers mercredis du mois, à partir de 18h15 à la salle Bessin.

Que vous soyez « professionnel », spécialiste dans un domaine ou novice, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre :

- Valérie Héлары (présidente) 02 96 70 02 93
- Babette Cottureau (trésorière) 02 96 70 22 52
- Liliane Clec'h (secrétaire) 02 96 70 11 26

## ASSOCIATION TYSCRAP GOËLO

Le scrapbooking est un loisir créatif qui met en scène vos photos sous forme de pages ou de mini albums en utilisant des techniques de tous les loisirs créatifs (peinture, couture, pochoirs, tampons, embossage etc.). Pas de règles précises, la liberté créative est de mise !

Il permet également de confectionner des cartes pour toutes sortes d'occasions (mariage, anniversaire, naissance).

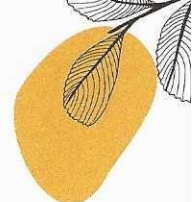
Des passionnées se retrouvent tous les mardis après-midi et vendredis soir pour partager leurs projets et bénéficier du matériel mis à disposition à l'association.

Scrap libre mais aussi possibilités de temps en temps de petits ateliers de carterie notamment.

Contact : [tyscrap@orange.fr](mailto:tyscrap@orange.fr)







## LES AMIS DE LA CHAPELLE DE PABU



L'activité de l'association fût un peu ralentie par la crise sanitaire. Pour 2021 pas de concert organisé, mais nous avons eu le plaisir d'avoir pu ouvrir la chapelle pour les journées du patrimoine du 18 et 19 septembre et à l'occasion pour un concours photo organisé par le comité des fêtes de Tréguidel. Malgré les restrictions sanitaires, le repas du pardon de Pabu eu lieu sous le soleil et fut animé par le groupe de danse bretonne de Lanvollon.

Le 27 novembre, le marché de Noël avec Gilles et son orgue de Barbarie, a vu une bonne fréquentation et à cette occasion, les gâteaux, le riz au lait, le chocolat et le vin chaud ont remporté un vif succès. Le bénéfice de cette vente ainsi que de toutes les manifestations organisées est destiné à l'entretien de la Chapelle.

Nous espérons cette année avoir la possibilité de faire quelques petits travaux, entre autres débarrasser les murs du lichen et du lierre des murs.

Notre prochaine assemblée générale devrait se faire prochainement et nous espérons reprendre pleinement les activités et retrouver le plaisir de se rencontrer de nouveau.

## ASSOCIATION GOËLO-ENVIRONNEMENT

L'association Goëlo-Environnement a été créée en 2007 dans le but de défendre l'environnement de Tréguidel et des communes environnantes.

À cette époque elle a joué un rôle important en s'opposant à un projet éolien qui par sa proximité des habitations aurait gravement nui à la qualité de vie des habitants. Cette association, indépendante des pouvoirs en place a toute liberté pour dénoncer et s'opposer aux projets, ou aux facteurs de nuisance dont les habitants de Tréguidel pourraient être victimes. À ce jour l'environnement est devenu un sujet de préoccupation nationale dont notre ville de Tréguidel ne peut être exclue.

Le titre de l'association ne peut sans doute être un peu présomptueux car cette association n'a pas vocation à défendre l'environnement de tout le Goëlo. Néanmoins, Tréguidel petite commune de 7 km<sup>2</sup> et de 627 habitants, outre ses propres préoccupations environnementales, peut aussi être victime de nuisances des communes voisines.

L'association Goëlo-Environnement, principalement axée sur la défense de l'environnement de Tréguidel, a donc toute son utilité pour veiller à la préservation du bien-être de sa population. Elle ne demande qu'à vivre et être animée annuellement par les suggestions de ses participants à porter à la connaissance des autorités en place.

A l'exemple des élus qui ont fait un travail remarquable pour restaurer et aménager l'entourage du garage communal à l'entrée du bourg, chacun doit avoir le souci de son environnement.

*Michel de Montfort*

## LA TRÉGUIDELAISE, SOCIÉTÉ DE CHASSE

Bonjour à tous les habitants de Tréguidel,

Notre saison de chasse se termine. Actuellement après un hiver doux et humide, le gibier était de la partie et grâce à une excellente gestion et un prélèvement limité, nous avons vu bon nombre de chevreuils, bécasses et sangliers. D'ailleurs en parlant de ces derniers, la population de ces suidés devient trop importante et nous pose de nombreux problèmes.

Il y a de nombreux dégâts dans les cultures et dans les jardins des particuliers sachant que les remboursements des dégâts agricoles sont financés uniquement par les chasseurs.

Nous avons pu remarquer que le lièvre fait son retour sur la commune.

Depuis quelques temps la chasse est attaquée par les médias voulant interdire le tir le week-end. Bien sûr nous devons partager l'espace de la nature et nous le faisons

en ne chassant que 2 jours sur 7, peut-être est-ce de trop ?

Nous sommes conscients d'avoir dans les mains une arme pouvant tuer. Et un accident de chasse est toujours un accident de trop.

Voilà pour mon petit bulletin et nous avons toutes et tous une pensée pour nos frères et sœurs en danger dans l'Europe de l'Est. Merci à toutes et tous.



*Le Président Jean-François PRIGENT.*





# PROJETS

## VOIRIE

Cette année, il est à nouveau prévu de rénover des routes communales. Le choix sera fait, prochainement, par le Conseil Municipal et suivant l'état des routes. Le coût des travaux est conséquent.

Du point-à-temps est également prévu afin de boucher les trous des routes communales.

## HANGAR COMMUNAL



Afin de pouvoir ranger le matériel le moins utilisé (illuminations, panneaux électoraux,...) et de gagner de la place dans le hangar, il est prévu de construire un plancher en hauteur.

## PARCOURS DE SANTÉ

Le parcours de santé (ou FitPark) permettra, aux personnes qui le souhaitent, de faire de l'exercice grâce à 7 éléments qui le compose :

Vélo elliptique, quadriceps, skieur de fond, dips gainage, barre de traction, double step et twister debout.

Cette structure sera installée à côté du skatepark dès que nous pourrons creuser les fondations et couler le béton, très rapidement, nous l'espérons.

Zone d'exercice	Surface : 41.45m <sup>2</sup> (7.85m x 7.65m)
Zone de sécurité	Surface : 51.87m <sup>2</sup> (8.85m x 8.65m)

## AMÉNAGEMENT DU BOURG

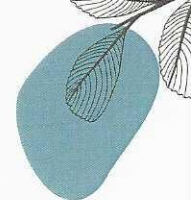
À la suite de l'étude faite sur l'aménagement du bourg, un appel à projet a été déposé. Deux entreprises ont répondu à cet appel d'offres. Après les avoir rencontrées, le Conseil Municipal a choisi de retenir la société SETUR, de Chartres de

Bretagne, pour un montant de travaux de 260 000 €HT.

Il est prévu deux réunions publiques afin de vous présenter le projet et de prendre en compte vos remarques et l'avis des riverains concernés.







## LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles 22 (FDGDON) s'occupe, entre autres, des chenilles processionnaires. Si vous constatez la présence de ces chenilles dans votre propriété, veuillez contacter les services de la FDGDON 22 afin de leur adresser une photo leur permettant de vérifier que ce sont bien des chenilles processionnaires. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 22 :  
13 rue du Sabot - BP 258  
22440 PLOUFRAGAN  
Tél. : 02.96.01.37.00  
Mail : fgdon22@gds-bretagne.fr  
Site : <https://fredon.fr/bretagne/fdgdon/fdgdon-des-cotes-darmor>

## LE FRELON ASIATIQUE



La présence du frelon asiatique dans les Côtes d'Armor depuis 2010 représente un risque. Non contents de détruire les ruches, ces prédateurs sont aussi néfastes pour la biodiversité, dangereux pour l'homme et s'attaquent aux fruits des vergers et vignobles. Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, contactez : le référent communal **Jean-François PRIGENT** au 02.96.64.63.28 ou le référent Leff Armor **Charles MAIGRE** au 02.96.70.17.04, [charles.maigre@leffarmor.fr](mailto:charles.maigre@leffarmor.fr)  
**Pour l'intervention d'un professionnel, la Mairie prend en charge un tiers de la somme jusqu'à 30 € TTC, un tiers pris par Leff Armor communauté jusqu'à 30 € TTC, et le dernier tiers à la charge de l'utilisateur.**

## FRANCE SERVICES



Ce dispositif vous accompagne et vous aide dans vos démarches administratives du quotidien et dans l'accompagnement dans l'utilisation des outils numériques. Leff Armor communauté accueille sur son territoire 2 maisons France Services, Plélo et Plouha, mais également une tournée itinérante sur les 25 autres communes.

### France Services Plélo :

Tél. : 02 96 79 53 51  
[franceservicesplelo@gmail.com](mailto:franceservicesplelo@gmail.com)  
Lundi 10h00-16h00  
Mardi 09h00-12h00  
Mercredi 10h00-12h00 / 14h00-18h00  
Jeudi 09h00-12h00  
Vendredi 09h00-12h00 / 14h00-17h00

### France Services Plouha :

Tél. : 02 52 70 09 90  
[franceservices@plouha.fr](mailto:franceservices@plouha.fr)  
lundi 10h00-17h00  
mardi 09h00-12h00 / 14h00-19h00  
mercredi 09h00-17h30  
jeudi 09h00-12h00 / 14h00-19h00  
vendredi 09h00-12h00 / 14h00-17h00  
samedi 09h00-12h00

## TRANSPORT SCOLAIRE

### Inscription au transport scolaire pour les établissements de Lantic et Lanvallon :

Afin de bénéficier du transport scolaire, il vous suffit d'inscrire ou de réinscrire vos enfants en vous rendant à la Mairie, ou par téléphone au 02.96.70.02.98 ou par mail [mairie-treguidel@wanadoo.fr](mailto:mairie-treguidel@wanadoo.fr)  
Mentionnez les Nom et prénom de l'enfant, sa date de naissance, son adresse, le point de montée ainsi que l'établissement fréquenté et sa classe.

### INSCRIPTION AVANT LE 12 AOÛT 2022.



## ALLO'TAD, SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE



Allo'TAD facilite les déplacements sur les 27 communes de la Communauté de communes, et permet de rejoindre les arrêts des lignes de cars Breizh Go (ex-Tibus) allant vers Saint Brieuc, Guingamp et Paimpol.

Allo'TAD permet également de se déplacer jusqu'aux pôles de santé voisins.

### Bénéficiaires :

- Réservé aux habitants de la Communauté de communes.
- Personnes dépourvues de véhicule ou de permis de conduire.

- Personnes dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente.
- Non pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.

### Comment s'inscrire :

Adhésion au Service auprès de la Mairie du domicile ou à Leff Armor Communauté  
Réservation : appeler la Centrale de Mobilité au 0 810 22 22 22 la veille avant 12h00.





# JEU

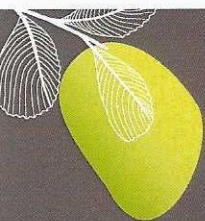
## LES COMMUNES INTER-COMMUNALES

Mot mystère : .....

BOQUEHO / LE / MERZER / BRINGOLO /  
PEVER / CHATELAUDREN / PLEGUIEN /  
COHINIAC / PLELO / EAU / PLERNEUF /  
FIACRE / PLOUAGAT / GILLESBOIS /  
PLOUHA / GOMMENECH / PLOUVARA /  
GOUDELIN / PLUDUAL / JEAN / POMMERIT /  
KERDANIEL / TREGOMEUR / LANNEBERT /  
TREGUIDEL / LANRODEC / TREMEVEN /  
LANVOLLON / TRESSIGNAUX / LE FAOUE /  
TREVEREC

C	O	H	I	N	I	A	C	T	R	E	S	S	I	G	N	A	U	X
T	H	L	G	O	M	M	E	N	E	C	H	P	L	U	D	U	A	L
I	E	A	G	O	U	D	E	L	I	N	P	J	L	E	F	M	T	K
R	U	N	T	L	E	F	A	O	U	E	T	E	E	F	A	E	R	E
E	Q	V	L	E	P	L	E	R	N	E	U	F	V	A	R	R	E	R
M	O	O	L	E	L	P	L	E	G	U	I	E	N	E	N	Z	G	D
M	B	L	M	O	L	A	N	N	E	B	E	R	T	R	R	E	U	A
O	P	L	O	U	H	A	U	T	R	E	V	E	R	E	C	R	I	N
P	L	O	U	V	A	R	A	D	B	R	I	N	G	O	L	O	D	I
L	A	N	R	O	D	E	C	T	R	E	G	O	M	E	U	R	E	E
G	I	L	L	E	S	B	O	I	S	E	F	I	A	C	R	E	L	L
P	L	O	U	A	G	A	T	E	A	U	N	E	V	E	M	E	R	T

Solution lors de la prochaine brève.



## RECETTE



# LE FAR BRETON AUX POMMES

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 60 minutes

### Ingrédients :

- 200 g de farine
- 120 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 75 cl de lait
- 4 œufs
- 2 ou 3 pommes

1. Pour commencer, préchauffez le four à 180° (thermostat 6).
2. Pelez et coupez les pommes en petits morceaux.
3. Dans un saladier, mélangez le sucre, la farine et le sucre vanillé.
4. Puis ajoutez les œufs en mélangeant délicatement le tout.
5. Versez le lait et mélangez jusqu'à ce que vous obteniez une pâte bien homogène.
6. Ajoutez les pommes et mélangez à nouveau.
7. Beurrez le fond et les côtés de votre moule.
8. Versez la pâte dans le moule et enfournez pour 1 heure.

*Servir tiède ou froid,  
bonne dégustation !!!*

